

Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2020

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

AST Groupe informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Mixte prévue le **lundi 8 juin 2020 à 14 heures 30** se tiendra exceptionnellement à **huis clos** en raison de la pandémie de Covid-19. Elle se tiendra donc sans la présence des actionnaires, ni physiquement ni par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à participer à l'Assemblée Générale de préférence via un formulaire de vote par correspondance ou à défaut, en donnant pouvoir au Président.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 4 mai 2020, bulletin n°54. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

L'avis de réunion ainsi que tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la société :

<https://www.ast-groupe.fr/documents/assemblee-generale>

A propos d'AST Groupe

Promoteur, constructeur et aménageur. Avec plus de 25 ans d'expérience et de savoir-faire en maisons individuelles, AST Groupe est le 3^{ème} constructeur national et le 1^{er} réseau de franchises de maisons à ossature bois avec sa marque NATILIA.

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr
Prochain communiqué : Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2020 – 21 juillet 2020

AST GROUPE
Relations investisseurs

Olivier Lamy, Directeur Général Délégué
Tél : +33 (0)4 72 81 64 64
olivier.lamy@ast-groupe.fr

AELIUM
Communication financière

Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr



Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Paris compartiment C. Mnémonique : ASP – ISIN : FR00000 76887 – Bloomberg : ASP FP – Reuters : AST.PA